

# L'ABELLE.

JOURNAL POLITIQUE,

COMMERCIAL & LITTÉRAIRE.

Imprimé et publié, tous les jours par J. BAYON, DELAUNAY & Co., à l'encoignure des rues de Chartres et St.-Louis.

No 216.

NOUVELLE-ORLÉANS, JEUDI, 26 AOUT 1850.

Vol. III.

Conditions:—L'ABELLE paraît tous les jours: le prix de l'abonnement est d'un ANCIEN par mois, payable à la fin de chaque mois.  
On peut s'abonner également à l'année, à raison de \$10, en payant chaque semestre d'avance.

## LOTÉRIE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DE NATCHITOCHES 1<sup>re</sup> classe

1850—Debut de tirer positif. Samedi 4 Sept. PROSPECTUS

|               |          |
|---------------|----------|
| 1 de \$10,000 | \$10,000 |
| 1 de 5,000    | 5,000    |
| 1 de 1,800    | 1,800    |
| 1 de 1,400    | 1,400    |
| 1 de 1,200    | 1,200    |
| 1 de 1,000    | 1,000    |
| 1 de 800      | 800      |
| 1 de 600      | 600      |
| 1 de 400      | 400      |
| 1 de 300      | 300      |
| 1 de 200      | 200      |
| 1 de 100      | 100      |
| 1 de 50       | 50       |
| 1 de 25       | 25       |
| 1 de 10       | 10       |
| 1 de 5        | 5        |
| 1 de 2        | 2        |
| 1 de 1        | 1        |
| 7800          | 78,000   |

8,760 Lots \$73,080  
15,600 Billets blancs.  
Dans cette Loterie composée de 30 numéros par permutation, il y aura vingt-quatre prix avec des numéros tirés sur les 30, 930 avec deux (7,83) avec un seul numéro. Les billets restant au nombre de 15,600, n'auront aucun des numéros tirés, et seront par conséquent des billets blancs.

Pour déterminer les prix, les 30 numéros de cette Loterie seront tirés, et seront placés dans une urne le jour du tirage, et l'on en tirera d'entre eux: et le billet qui aura les 1er, 2e et 3e numéros tirés dans l'ordre dans lequel ils seront tirés, aura droit à \$10,000.

Et les autres billets qui auront les 1er, 2e et 3e numéros tirés, dans l'ordre suivant, auront droit à ce qui suit: respectivement, comme suit:

|               |       |
|---------------|-------|
| No. 1, 2 et 3 | 3,000 |
| 2, 1 et 3     | 1,800 |
| 3, 1 et 2     | 1,400 |
| 1, 2 et 1     | 1,200 |
| 2, 1 et 1     | 1,000 |

Les autres billets qui auront trois des numéros tirés, savoir: les 1er, 2e et 3e, dans quelque ordre que ce soit, auront droit à \$500.

Les autres billets qui auront deux des numéros tirés, savoir: les 1er, 2e et 3e, dans quelque ordre que ce soit, auront droit à \$200.

Les autres billets qui auront deux des numéros tirés, savoir: les 1er, 2e et 3e, dans quelque ordre que ce soit, auront droit à \$100.

Tous les autres billets, au nombre de 674, ayant deux des numéros tirés, auront droit chacun à \$50.

Les 300 billets, ayant un des numéros tirés, auront droit chacun à \$25.

Tout billet qui aura gagné un prix ne pourra avoir droit à un autre que celui qui aura été obtenu.

Les prix seront payables quarante jours après le tirage, et seront sujets à la déduction ordinaire de 15 pour cent.

Tous les ordres, francs de port, et textuellement prompts, en s'adressant à J. B. FAGET, rue de Chartres, N° 118.

Prix des Billets.  
Entier \$4, demi \$2, quart \$1. Chaque paquet ne pourra gagner moins de \$15; demi et quart en proportion.

J. B. FAGET—Directeur  
9 août

Paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans.

Joseph Théodore Baudouin contre ses créanciers.

Il est ordonné par la Cour, pour le bénéfice de ses créanciers, au lieu en l'étude de Théodore Seghers notaire public, Mardi 26 août prochain, à dix heures du matin, de délibérer sur les affaires du pétitionnaire dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire sont suspendues.—Et il est de plus ordonné que Mr. Gustave Schmidt, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Par ordre de l'honorable J. L. LEWIS, Juge de la dite Cour.  
31 Juillet—3

VICTOR ROUMAGE offre à vendre les articles suivants reçus par Bordaux:

40 tierçons vinaigre blanc 1ère.

75 caisses fruits à l'eau de vie, 25 do. liqueurs supérieures, D'importations américaines.

200 boîtes vin de Bordeaux, 14 pipes eau de vie de Cognac, 70 baquets de blanc, 600 caisses vin rouge et blanc, 25 balles de lignes assorties, 10 do. brain jaune pour mousseline, 5 do. couteil fil et coton, 10 do. fil de rennes, 15 malles eau de cologne, 4 balles écritures en liège, 4 caisses sardines à l'huile, &c. &c.

2 Juin—07

HUNDRED THOUSAND Dollars Segers, received by the Charrier for sale at the Hotel des Etrangers, in New Orleans, quarter boxes &c.

Ap 27—3 RACHE CONSTANT

SANSUES de choix reçues par le navire Margaret du Harre à vendre par FORESTIER, Pharmacien.

28 Juin

Changement de domicile.  
DR. J. E. DOORNIK prévient le public qu'il a transporté son domicile dans la rue plaine, entre Toulouse et St. Pierre, maison de Mr. Caraby. 13 Juillet—4

AVIS—Attendu qu'une demande m'a été adressée, afin de voir rayé et annuler les hypothèques résultant de deux obligations contractées par Southerland Allain, comme ci-dessus, l'une avec Philogène Favre, comme juge de la paroisse d'Orléans, l'autre avec le sieur L'Hermite, comme agent de la quatrièmière section, le 1er mai mil-huit-cent-dix-huit.



## F. MAUREPAS, Artiste Vétérinaire de l'école d'art vétérinaire.

YANT déjà exercé dans cette ville, et connu au avantage de plusieurs habitants, à l'honneur de prévenir ceux qui voudront l'honneur de leur confiance, qu'il vient d'ouvrir une école où il recevra les chevaux malades, et ne négligera rien pour leur prompt guérison, à des prix très modérés.

Il donnera aussi des notions pour la préparation des drogues, aux habitants éloignés de la ville, et leur indiquera la manière de s'en servir. Il possède également un bon laboratoire pour les vers.—Son infirmerie est rue St. Philippe, cour de Mr. G. Prévail. 10 Aout—30

AVIS—Les sous-signés offrent à vendre, dans leur magasin d'encouragement des rues St. Pierre et Chartres, en débarquement du navire Dingiam, venant de Bordeaux, les articles suivants: Saucissons de Lyon très-frais et de bonne qualité; Fromage de Gruyère, d'une pâte fort grasse; Anisette sucrée de Bordeaux; Liqueurs très assorties.

7 Aout—3 CLAPIER & MCOUD.  
FROMAGE DE GOSHEN.  
ES débarrassés de la farine l'alma, et à vendre par le sous-signé, 50 CAISSES FROMAGE DE GOSHEN. BERNARD TURPIN, 28 mai Rue Royale No. 115

AMARINE FRAIS récemment reçu et à vendre par F. L. BOURBIER & Co. 24 Juin. No. 75, rue des Tchapitoulas

A VENDRE—Un Moulin vertical à sucre, très-bien marché, par le sous-signé. Les cylindres ont 24 et 28 pouces français, sur pivots de fer battu. Le moulin est monté en bois. 14 août—4 JUMONVILLE.

ESCLAVE EN MARRONNAGE.  
Est parti marron depuis lundi matin, le nègre de nation Congo, nommé JAMES, âgé d'environ 35 ans, taille moyenne, bien pris de corps; ayant quelques cicatrices de son pays sur chacune de ses joues. Il est depuis 4 à 5 mois dans cette ville et vient de Charleston ses yeux sont rouges, il n'a aucune autre marque distinctive. Une récompense de 5 piastres sera donnée à celui qui le ramènera à son maître ou le conduira à la geôle. 12 août—3 PIERRE GALE, rue du Bayou, pres Champarts

BILLET PERDU.  
Il a été perdu le 7 ou le 8 de ce mois, un billet de la somme de trois-cent quatre-vingt piastres et 29 cents, date du 12 juin, à 4 mois, tiré par M. Mathieu & Pinta, en faveur de A. Blanchet & Co. et endossé par Mr. W. Moore. Le paiement en a été arrêté. 14 août—3

AVIS—Toutes les personnes qui ont été admises à la succession de feu sieur Joseph Gauthier, son vivant marchand quincaillier, demeurant rue Ste. Anne, en face de la Place d'Armes, sont priées de payer dans le courant de ce mois, si elles veulent éviter des poursuites, ou qu'elles doivent à la dite succession, entre les mains de leur Frère, M. Étienne Radigois, marchand, rue St. Pierre, en face de la Place d'Armes, ou exécuteur testamentaire, ou au sieur Étienne Radigois, chargé par un acte de la reconnaissance et les personnes auxquelles il est dû par la dite succession sont priées de faire connaître le montant de leur compte, ou leur titre de créance, audit sieur exécuteur testamentaire, ou à Benoit Signon, avocat, son conseil, à son bureau, en l'étude de Carlisle Polloc, notaire public, ou chez lui, rue Bourbon, No. 38, entre les rues Ste. Anne et Du Maine. 1 Aout—3, 1 ps

AVIS—ELIZABETH JOLY s'étant rendue adjudicataire du fond de magasin de quincaillerie de feu Joseph Gauthier, situé rue Ste. Anne, en face de la Place d'Armes, a formé une société avec le sieur Étienne Radigois, sous la raison de ETIENNE RADIGOIS & ELIZABETH JOLY, pour continuer ensemble le même genre de commerce. En conséquence, les sous-signés informent leurs amis et toutes les personnes qui avaient l'habitude de se servir dans le dit magasin, que s'ils continuent de leur accorder la même confiance, ils seront toujours servis d'une manière satisfaisante, et à des prix aussi modérés, que lorsque le dit magasin appartenait au dit sieur Gauthier. ETIENNE RADIGOIS, ELIZABETH JOLY. 10 Aout—3, ps

5 Piastres de récompense.  
Est partie marronne, dans les premiers jours du mois de mai dernier, une mulâtresse Américaine, (très brune) âgée d'environ 23 ans, 5 pieds 3 ou 4 pouces de taille, mesure Anglaise, nommée Violette, elle a la figure un peu grosse et le nez un peu allongé, la peau d'un brun foncé, qu'elle est restée dans un des faubourgs Supérieurs. La récompense susdite sera donnée à celui qui la conduira à la geôle ou au No. 179 chemin du Bayou. 24 Juillet—37

Étendu aux épaves de la paroisse St. Jean, et déposé sur l'habitation de Mr. J. B. Lebreton, les animaux suivants: UN CHEVAL ROUGE, ayant les quatre pieds et le front blanc, marqué H. W. sur la croupe du monoir et autres marques illisibles. UNE VACHE chatoigne ayant le ventre et le dos blanc, les oreilles fondues, et les boucs coupés. Si l'un ou l'autre d'entre eux se présente, les propriétaires ne sont pas réclamés, ils seront vendus le même jour, sur l'habitation susdite, par le sous-signé. EDOUARD GUILLOTTE, 5 août—9 Syndic du même district.

A VENDRE par le sous-signé—Vin rouge de Nécodoc, très-bonne qualité, en barriques de 10 Aout—3, 11/3.

## Etat de la Louisiane. PAROISSE ST. CHARLES. COUR DES PREUVES.

LUNDI 23 Aout prochain, à 9 heures du matin, sur la propriété connue sous le nom d'HABITATION DE LAURENCE, située en cette paroisse, près du pont de la Nouvelle-Orléans, à environ deux lieues au-dessus de la ville de la Nouvelle-Orléans.

A la requête de Messrs. Honoré Landreaux & James Fréret, ex-dernier agent comme Exécuteur Testamentaire de feu Valentin Daublin, décédé en cette paroisse St. Charles, je procéderai à la vente publique et adjurerai le plus offrant et dernier enchérisseur, l'HABITATION DES ESCLAVES ci-après décrits, les ANIMAUX, les OUVRES ANATOMIQUES, &c. qui dépendent de cette habitation; le tout appartenant à la société qui a existé entre le Sr. Honoré Landreaux et le dit feu Sr. Valentin Daublin, en commun avec de biens avec la dame Charlotte Brouillard, son épouse.

La dite habitation établie en sucrerie, située en cette paroisse St. Charles, sur le ruisseau de la Nouvelle-Orléans, à environ deux lieues au-dessus de la ville de la Nouvelle-Orléans, ayant vingt-cinq arpents de face au dit ruisseau, sur une profondeur de quarante arpents, ou elle ne conviendrait qu'une largeur de dix arpents, et sur laquelle il y a cent quarante arpents de cannes plantées, quatre-vingt-seize arpents de souches et cent sept arpents de maïs, légumes, maison de maître, sucrerie, et moulin à cannes; le tout en bon état.

Quarante-deux Esclaves des deux sexes dont les noms et âges suivent:—SAVOIR: JOE, Commandeur, âgé de 50 ans, JOHN SMITH, Charpentier, 30 ans, JEAN LOUIS, Nègre à talents, 35 ans, FRANÇOIS, Charretier et labourer, 50 ans, JUPITER, do. do. 40 ans, BERNARD, Labourer, charretier, (aliéné) 32, JACQUES, Labourer, 25 ans, WASHINGTON, Labourer, 30 ans, JOE, Labourer, 30 ans, CELESTIN, Labourer, 16 ans, PARIS, Labourer, 20 ans, JOURN, Tailleur, de 35 ans, CHARLES, Nègre des champs, 26 ans, VALERIE, do. do. 35 ans, JOHN, do. do. 25 ans, SAM WILLIAMS, do. do. 26 ans, ADDISON, Labourer, 24 ans, SAM, Nègre des champs, 40 ans, FRANK, do. do. 35 ans, HEBRON, do. do. 20 ans, CHESTERFIELD, do. do. 25 ans, JOHN WOOD, do. do. 45 ans, BILL, do. do. 16 ans, AUGUSTE, do. do. 15 ans, NAI, Nègre des champs, 14 ans, PHILIPPE, do. (imprime) 68 ans, MICHEL, do. do. 75 ans, LUCINDA, Nègre des champs, 23 ans, CHLOE, do. do. 30 ans, LEVIA, fille de Chloé, âgée de 7 mois, FANNY, négresse orpheline, 4 ans, CHÉRISE, cuisinière, 26 ans, MARIANNE, hospitalière, 73 ans, CHARLOTTE, Nègre des champs, 22 ans, HENRIETTE, do. do. 26 ans, BALLY, do. do. 25 ans, MARY, do. do. 24 ans, ADELAIDE, do. do. 14 ans, LOUISE, do. do. 10 ans, MARIE LOUISE, sœur, 19 ans, BUNNY, Nègre des champs, 12 ans, MARIANNE, do. do. 65 ans.

Les Animaux, les Ouvres Anatomiques, et en un mot tout ce qui est en la dite habitation. Les objets ci-dessus décrits seront vendus en bloc.

CONDITIONS.— 10. Treize mille piastres comptant. 20. Vingt-cinq mille deux cents piastres pour équivaloir l'acquéreur prendra la révision de l'hypothèque qui existe sur les dits biens en faveur de la Banque de la Louisiane et qu'il se chargera de lui payer l'acquit des vendeurs, comme suit: Savoir:—Quatorze mille piastres le 29 Avril 1851, et onze mille deux cents piastres le 29 Avril 1852, avec la faculté de pouvoir prolonger le terme du paiement de la moitié de la dite somme de onze mille deux cents piastres, jusqu'au 29 Avril 1853.

En par l'acquéreur payant à la dite banque un intérêt d'un pour cent par an et se conformant à ses règlements.

30. Le surplus du prix de l'adjudication payable en cinq termes égaux, savoir:—Mars 1851, Mars 1852, Mars 1853, Mars 1854, et Mars 1855, en billets payables à domicile, à la Nouvelle-Orléans, avec endossement à la satisfaction des Sieurs Honoré Landreaux et James P. Fréret, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. L'acquéreur devra fournir autant de coupons de billets que lui demandront les Sieurs vendeurs.

Les actes de vente, de quittance, main levée d'hypothèque, &c. seront aux frais de l'acquéreur. Paroisse St. Charles, le 20 Juillet 1850. MORRELL GUTHAMAND, 27 juillet—12 Juge ex-officio encanteur.

AVIS—On offre à frè, pour New York à soit dans la cale, ou sur le pont, environ 30 tonneaux bois de campêche, que l'on divisera sur plusieurs bâtiments.—S'adresser rue Royale, No. 116. 18 juillet

FROMAGE ET BEURRE DE GOSHEN—Le sous-signé offre à vendre à son magasin, rue Royale, No. 215, 39 caisses Fromages de Goshen, 26 bidons beurre do. regus par le navire Frances, de New York, 27 Juli. BERNARD TURPIN.

AVIS—Le sous-signé, exécuteur testamentaire de feu C. F. J. Bellanger-Duboulet, prie les personnes qui ont des réclamations à faire contre sa succession, d'avoir à lui faire connaître dans le plus bref délai, et ceux qui pourraient lui devoir du payé immédiatement entre ses mains. P. BOURG, Encoignure des rues de l'hôpital et des Champarts, 10 Aout—3, 11/3.

## VENTES PAR LE MARSHAL.

EN vertu d'un writ d'habes corpus, à moi adressé par l'hon. G. Maurian, juge-président de la cour de cité, j'exposerai en vente, le mardi 24 aout, à 5 heures, sur les lieux, rue au Canal, entre les rues St. Charles et Baronne, une comode d'acier, deux tables à manger et deux tables de luxe du même bois, une table carrée, un miroir une pendule, une douzaine de chaises, un lot de chaises, deux tables à toilette, un cabinet avec des canapés, un lot de fauteuils etc. etc.—saisis à la poursuite de Casimir Porter. 14 aout. L. DAUNOY, Marshal.

John Hoffman contre le steamboat Plaquemine, capitaine Curry. EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. B. Beaufort, l'un des juges associés de la Cour de Cité, j'exposerai en vente lundi 23 aout prochain à midi, à la Bourse, le steamboat PLACEMINE, ses appareils et fournitures. Saisis dans l'affaire ci-dessus. 24 juillet. L. DAUNOY, Marshal.

Joseph Chartes contre P. Pascal. EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Prévail, juge-tourcier de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, le lundi 30 aout prochain, à midi, à la Bourse d'Hewlett, au coin des rues Chartres et St. Louis, un LOI DE TERRE avec les bâtiments qui s'y trouvent, situé rue Toulouse, entre Chartres et Levée, mesurant 32 pieds 6 pouces de front, sur 68 pieds 9 pouces de profondeur, borné d'un côté par la maison de Mr. T. Second, et de l'autre par la propriété de Mr. A. Belle. La dite propriété est en l'état de culture. 31 juillet. Marshal.

AVIS—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Maurian, juge-président de la cour de cité de la Nouvelle-Orléans, à la plainte de Gray et Durrie vs. le Bateau à Vapeur Plaquemine—j'ai saisi le dit Bateau, et par le présent, je somme toutes les personnes y intéressées d'avoir à comparaître dans le délai de 15 jours, pour se défendre à la demande de dits plaignants. 31 juillet. L. DAUNOY, Marshal.

AVIS—Je suis un Pharmacien d'intermède public, qui vient d'ouvrir, rue Royale, entre St. Pierre et Toulouse, une Boutique propre et commode où les pratiques seront rasées et où les cheveux seront coupés avec soin; tout ce qu'ils voudront comme par le passé, mais au but unique, celui de mériter l'approbation de ceux qui voudront bien honorer de leur confiance; j'ai continué aussi l'exercice de la profession de Chirurgien dentiste.—Rue Royale, No. 301. 13 Juillet—10 JEAN GUADIZZI

Le sous-signé vient de recevoir par les derniers arrivages de France et du Nord les articles suivants qu'il vend en gros et en détail à des prix modérés, savoir: Chlorure d'oxyde de sodium de Labarraque à \$1 la bte. Régénérateur de Franche la Haussée à \$1 la bte. Purgatif de Roy par Cottin à \$1 de. Vomi-Purgatif do. do. 50 cts. Grains de santé de Dr. Franche à \$4 douzaine.

Essence d'Anis, de citron, de fleur d'orange, de Rhue, de Sabine. Gommes arabiques de Turquie, Magnésium calciné patentes, Cantharides, &c. &c. &c. De plus, en débarquement du navire Louisiana, douze barils essencé de térébenthine. 24 juillet. FORESTIER.

Drogues et Médecines EN Gros et en Détail. Les sous-signés informent le public qu'ils ont constamment en magasin un assortiment complet de DROGUES et de MÉDECINES fraîches, qu'ils offrent à vendre à des prix modérés F. C. BOURCIEUR & Co, Rue des Tchapitoulas, No. 75.

N. B.—On trouvera toujours chez eux des boîtes de médecine de toutes grandeurs et de différentes espèces, pour les habitations, les bâtiments à vapeur et les navires. Ils se chargent aussi de réparer et de ré-approprier avec le plus grand soin et le plus grande promptitude celles qu'on veut bien leur confier. 26 mai 7

LE SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informe le public et ses amis en général, qu'il a transporté son domicile au No. 27 rue de la Douane au No. 90, rue Thouptoulas, où il continue tout ce qui a rapport à l'état de menuisier. Il tient constamment un assortiment de bois de Chaires et Matelas, il tient également du vernis de Copal, qu'il fait à l'ordre, il tourne tout espèce de bois, dans le dernier goût. Il repint et dore les vieilleries dans le genre le plus nouveau et avec promptitude. Il a besoin d'un apprenti. 24 juillet. W. C. QUIRK.

\$20 DE RÉCOMPENSE. PARTIE MARRON de chez le sous-signé, le nègre nommé NED, appartenant ci-devant à Mr. J. Davis. Ce nègre est d'une figure un peu rougeâtre, taille de 5 pieds 2 ou 3 pouces français. La récompense ci-dessus sera donnée à la personne qui le ramènera à son maître, ou le logera en prison. Les capitaines de navires, et autres, sont priés de ne point donner asile audit esclave, sous peine

## ETAT DE LA LOUISIANE. COUR DU PREMIER DISTRICT JUDICIAIRE.

Joseph Théodore Baudouin contre ses créanciers. Il est ordonné par la Cour qu'une assemblée de ses créanciers ait lieu en l'étude de Théodore Seghers notaire public, Mardi 26 août prochain, à dix heures du matin, de délibérer sur les affaires du pétitionnaire dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire sont suspendues.—Et il est de plus ordonné que Mr. Gustave Schmidt, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Par ordre de l'honorable J. L. LEWIS, Juge de la dite Cour.  
31 Juillet—3

VICTOR ROUMAGE offre à vendre les articles suivants reçus par Bordaux:

40 tierçons vinaigre blanc 1ère.

75 caisses fruits à l'eau de vie, 25 do. liqueurs supérieures, D'importations américaines.

200 boîtes vin de Bordeaux, 14 pipes eau de vie de Cognac, 70 baquets de blanc, 600 caisses vin rouge et blanc, 25 balles de lignes assorties, 10 do. brain jaune pour mousseline, 5 do. couteil fil et coton, 10 do. fil de rennes, 15 malles eau de cologne, 4 balles écritures en liège, 4 caisses sardines à l'huile, &c. &c.

2 Juin—07

HUNDRED THOUSAND Dollars Segers, received by the Charrier for sale at the Hotel des Etrangers, in New Orleans, quarter boxes &c.

Ap 27—3 RACHE CONSTANT

SANSUES de choix reçues par le navire Margaret du Harre à vendre par FORESTIER, Pharmacien.

28 Juin

Changement de domicile.  
DR. J. E. DOORNIK prévient le public qu'il a transporté son domicile dans la rue plaine, entre Toulouse et St. Pierre, maison de Mr. Caraby. 13 Juillet—4

AVIS—Attendu qu'une demande m'a été adressée, afin de voir rayé et annuler les hypothèques résultant de deux obligations contractées par Southerland Allain, comme ci-dessus, l'une avec Philogène Favre, comme juge de la paroisse d'Orléans, l'autre avec le sieur L'Hermite, comme agent de la quatrièmière section, le 1er mai mil-huit-cent-dix-huit.

Ces pétitions ont pour donner avis à toutes personnes y intéressées, d'avoir à déduire par écrit, à l'office du Secrétaire d'Etat, dans le délai de quatre-vingt jours qui suivront la publication de ces avis, les causes pour lesquelles les dites hypothèques ne seraient pas rayées et annulées. Donné à la Nouvelle-Orléans, sous ma signature et le sceau de l'Etat, le douze Juillet mil-huit-cent-trente et de l'indépendance des Etats Unis la cinquième cinquième année.

JACQUES DUPRE, Secrétaire d'Etat.

Remplissant les fonctions de Gouverneur, par le Gouverneur, GEORGE A. WARRAN, Secrétaire d'Etat. 13 Juillet—30

Magasin à l'instar de Paris.

Le sous-signé, rue de Chartres No 76 au coin de la rue Jefferson, en face Mr. Verrier, vient de recevoir de Paris par le Philéas, un assortiment de faux cheveux et fines parures; Perles, bijoux métalliques et autres Toupés, dentelles (dit fausse queue), Tours à bandeau, Métalliques et autres, au goût du jour. PARFUMERIES.

Crème d'amande amère en pots de cristal du dernier goût, crème de Concombre très fraîche, crème de Calimagon, Eau de Cologne supérieure, Eau-de-vie de Lavande ambrée, Huile de Massassar, Pommeade, Savon, de toilette, Poudre de riz, Opium, Corail, etc.

Un joli assortiment de broches à tête, de broches à angle, &c. Peignes d'écaillé à rattraper et à Peignes d'écaillé gravés à jour, du dernier goût, de imitation émail, et à rattraper les cheveux. 19 Mai. GAULHIAC.

CHANGEMENT DE DOMICILE.  
LE DR. HALPHEN a transporté son domicile du No. 13 de la rue St. Louis, au No. 63 de la même rue, entre Chartres et Royale, vis-à-vis le bureau des hypothèques. 3 Juin—6

Le sous-signé offre ses services aux personnes qui désireraient apprendre la TENUE DES LIVRES, par parties simple ou double, en français ou en anglais. Il y joindra l'étude des calculs arithmétiques et la manière d'établir tous les comptes et bordereaux usités dans le commerce, les banques, chambres d'assurance, &c. Il ne négligera rien pour mettre ses élèves au même de savoir de bons comptes. Il se chargera de mettre à jour les livres arrêtés, de faire les balances, et ouvrir de nouveaux livres de livres. Il donnera des leçons particulières de Français, Arithmétique raisonnée, Ecriture et Géométrie. Il fera de son mieux pour mériter l'estime qu'on lui accordera, et se transportera chez les personnes qui le désireront.